

100294305
MLC/VS/

COMMUNE DE PALASCA

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : **17 novembre 2021**

Suivant acte reçu par Maître Marion COSTA, Notaire titulaire d'un Office notarial à CALENZANA (20214),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

Identité du requérant :

Madame Claire **BELGODERE**, en son vivant sans profession, demeurant à BELGODERE (20226) Village.

Née à BELGODERE (20226), le 23 février 1900.

Veuve de Monsieur François Baritino **MALASPINA** et non remariée

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

DESIGNATION

A PALASCA (HAUTE-CORSE) 20226, LISTRA.

Parcelles de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	152	CUGLINAJOLO	03 ha 73 a 20 ca
B	153	LISTRA	00 ha 60 a 40 ca
B	154	LISTRA	00 ha 93 a 60 ca
B	155	LISTRA	00 ha 02 a 70 ca

Total surface : 05 ha 29 a 90 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : mlc@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

Adresse mail de l'étude : marion.costa.20043@notaires.fr

Pour avis,

Maître Marion COSTA, Notaire